

Le puy de Saint-Sandoux

Distance

↔ 9 km

Durée

🕒 2h45

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +355 m

Balisage



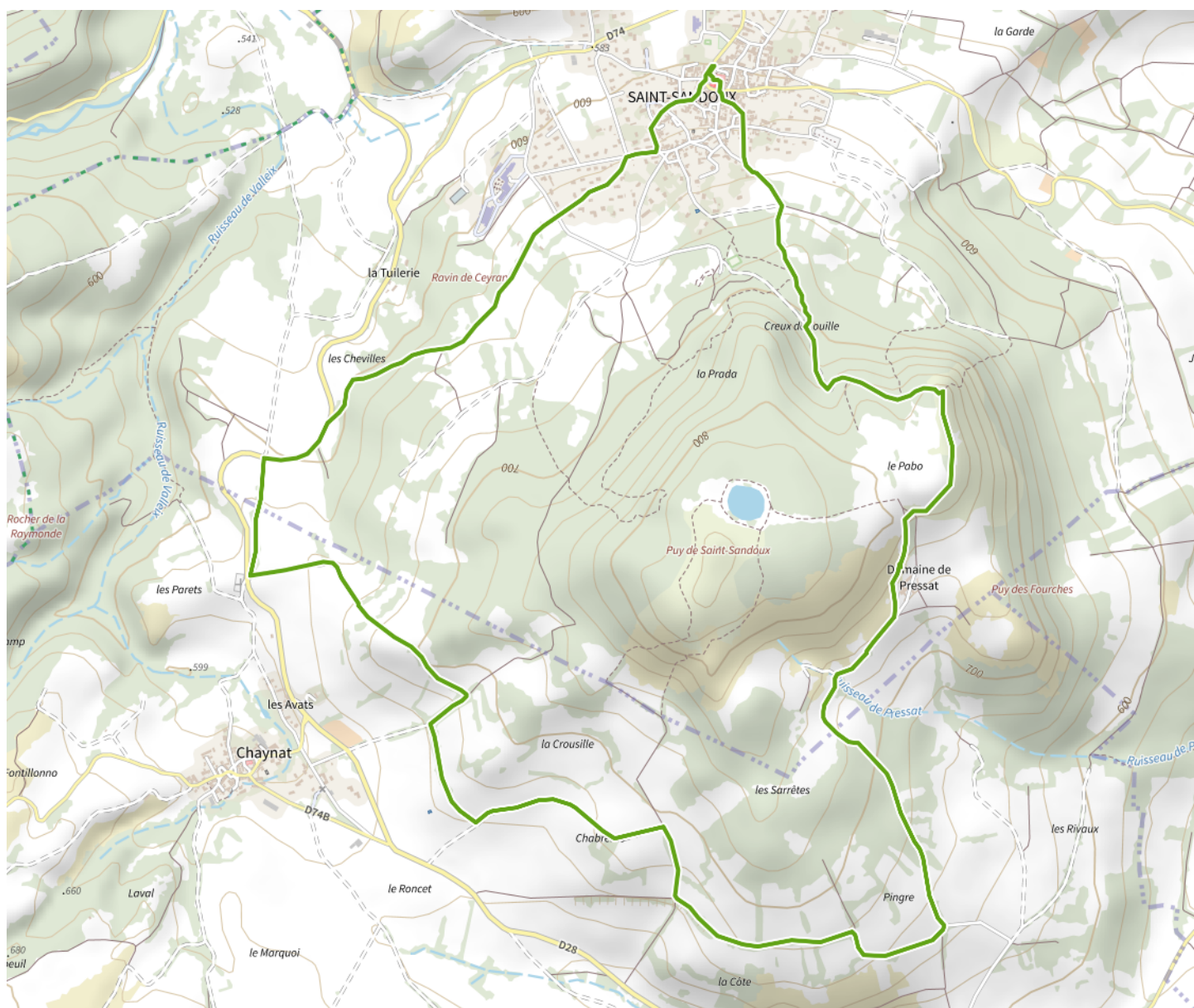
Jaune

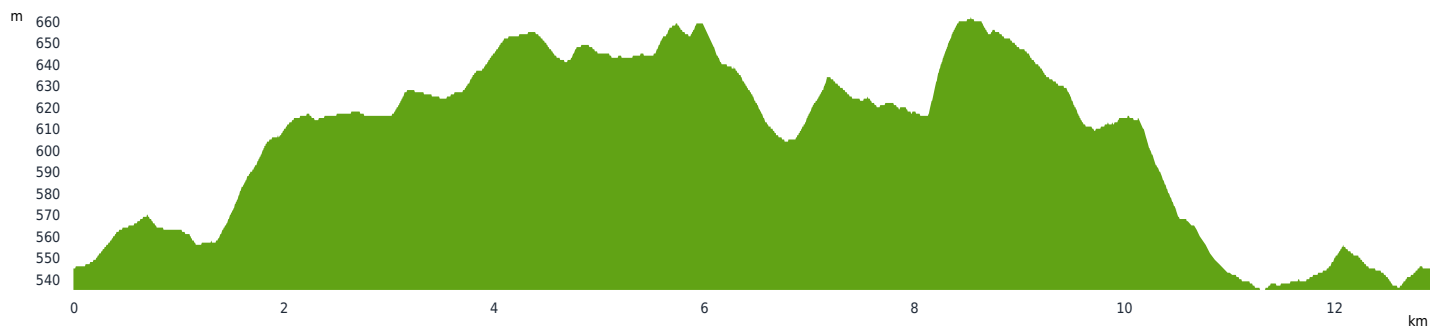


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Saint-Sandoux

Adresse de départ

Parking - Place des Forts

63450 Saint-Sandoux

Accès au point de départ

À Plauzat (sud de Clermont) prendre la D791 pour rejoindre Saint-Sandoux. Parking place des Forts à proximité de l'église.

Description du parcours

Les coteaux ensoleillés de Saint-Sandoux sont le royaume de la pomme d'Auvergne (33 variétés) et de la nature : vignes, blés, pelouses sèches, riche variété faunistique et floristique. Du puy Saint-Sandoux (site de parapente) surprenante mosaïque de vues.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Monter sur 60 m en direction de la mairie puis prendre la rue des Barquets. À l'entrée de la place du Théron (croix), tourner à droite. À 150 m prendre à gauche le chemin de la Font Coide. Poursuivre tout droit jusqu'à la route (vues sur le puy de Dôme et l'abbaye de Randol).

Étape 2 : L'emprunter à gauche. À 250 m, monter le chemin à gauche. Au niveau du cimetière, continuer à gauche ; (au sommet de la côte, vue sur le Sancy). Au croisement, descendre à droite et prendre le premier chemin à gauche jusqu'à un croisement.

Étape 3 : Monter à gauche. Au croisement descendre à droite et tourner à gauche au carrefour. Au croisement suivant, prendre à droite jusqu'à une intersection avec une route.

Étape 4 : La suivre à gauche jusqu'à l'entrée du hameau de Pressat ; monter le chemin herbeux à gauche. Peu avant le sommet de la côte, prendre une sente à droite. Au croisement continuer la sente et longer le plateau jusqu'à la croix latine qui domine Saint-Sandoux (panorama, table d'orientation).

Étape 5 : Descendre la route sur 650 m et à un replat prendre le sentier à droite. Au carrefour, à la sortie du bois, continuer tout droit, emprunter la rue de la Moutardière, la place de la Mairie et rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.